

OUIPUB : APRÈS LA PUBLICATION DES DÉCRETS...

LE GOUVERNEMENT PRÉPARERAIT DES AIDES POUR LES SALARIÉ·E·S DE LA DISTRIBUTION DIRECTE

Depuis des mois, la fédération *Sud* PTT et ses sections Mediapost et Adrexo demandent l'organisation d'une table ronde associant tous les acteurs concernés par l'expérimentation Oupub : le gouvernement bien sûr, en charge de l'application de la Loi, les collectivités qui se sont portées volontaires et les représentants patronaux et syndicaux de tous les métiers potentiellement impactés (imprimerie, logistique, distribution...).

Le moins que l'on puisse dire est que la « verticalité » du pouvoir macronien est toujours à l'œuvre : à preuve nos courriers adressés à Bercy, au ministère de l'Écologie restés sans réponse et le fait que les représentants du personnel, de la distribution directe entre autres, ne seront pas présents au sein du comité évaluation, créé par un décret début mai.

Après avoir écrit à tous les maires concernés par l'expérimentation, les représentants de *Sud* PTT ont noué de nombreux contacts tant avec ces derniers qu'avec les communautés de communes impliquées dans l'expérimentation. Il en ressort que Bercy réfléchirait à des aides afin d'aider à la reconversion du personnel de la distribution directe. Comment ? Quand ? Pour qui ? Le mystère reste entier !

Toujours est-il que cette information nous conforte dans notre décision de ne pas signer l'accord proposé par la société Mediapost, filiale de la Poste. A la fois parce que l'expérimentation ne commencera pas avant le mois de septembre mais aussi parce que cet accord n'offre que trop peu de garanties au personnel qui devra passer sous les fourches caudines des entretiens d'embauche – avec CV et lettre de motivation - organisés par la maison mère, sans compter que les nombreux temps partiels n'auront aucune proposition correspondant à leur quotité de travail.

De plus, la Poste continue d'être un acteur majeur de la baisse des effectifs et des départs dans les sociétés Adrexo et Mediapost en démultipliant la récupération de leur activité. Dans un document interne qui sera examiné vendredi matin avec les organisations syndicales, la Poste assume de continuer ces opérations de sous-traitance : « la reprise d'activité d'IP (imprimé publicitaire) sur des communes impactées par l'expérimentation pour les deux opérateurs continue » ! Autant dire qu'il sera impossible de mesurer l'effet réel de cette expérimentation...

Dans ces conditions, la fédération *Sud* PTT réaffirme que :

- la sous-traitance massive de l'activité IP vers la Poste « maison mère » doit cesser,
- l'organisation d'une table ronde est urgente,
- les représentants du personnel doivent être intégrés au comité d'évaluation.

Et nous continuerons de défendre le droit à l'emploi !

Paris, le 9 juin 2022



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

www.sudptt.org

@fdSudPTT

sudptt@sudptt.fr

@federationSudptt

federation.sudptt

Solidaires
Union syndicale